



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Commandement de
zone Terre Nord-Est,
commandement des
forces françaises et de
l'élément civil stationnés
en Allemagne.

Metz, le 09 JUIN 2015

N°504845/DEF/EMZD-Metz/D.AFM/B.SEU

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,
gouverneur militaire de Metz,
commandant de zone terre Nord-Est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne,

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : Révision – PLU – Saint-Crépin-Ibouwillers (60).

RÉFÉRENCE : Lettre du 22 avril 2015.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Saint-Crépin-Ibouwillers, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision de son document d'urbanisme.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune susvisée est grevée par les 2 servitudes suivantes :

- PT2 relative au centre radioélectrique de Mont Florentin – commune de La Neuville Garnier, approuvée par décret du 16 juin 1961,
- PT2 relative à la liaison hertzienne de Taverny Bessancourt (Val d'Oise) à La Neuville Garnier Mont Florentin (Oise), approuvée par décret du 3 septembre 1979.

Ces servitudes sont gérées par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz - quartier de Lattre de Tassigny - CS n°30001 - 57044 METZ cedex 1.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par ordre,
Le lieutenant colonel Rémy BODLENNER,
chef de la division appui au fonctionnement du ministère

COPIES :

- COMBdD Creil
- USID Creil
- DIRISI Metz





ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Metz, le 19 JUIL. 2016
N° 505174 /DEF/EMZD Metz/D.AFM/B.SEU/NP

Le général de corps d'armée Jean-Louis PACCAGNINI,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone Terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : Documents d'urbanisme – Département (60).

REFERENCES : Lettres du 11 juillet 2016.

Par correspondances visées en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance des maires de :

- Bachivillers,
- Montherlant,

les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision et à l'élaboration des documents d'urbanisme.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les communes susvisées ne sont pas grevées de servitude relevant de l'État-Défense et qu'aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ces bans communaux.

Je ne souhaite ni être associé aux réunions des groupes de travail en charge de la révision et de l'élaboration de ces documents d'urbanisme ni recevoir, pour avis, les projets arrêtés.

Par déléation,
Le lieutenant-colonel Eric FALLON
chef de la division appui au fonctionnement du ministère

COPIES :
COMBdD Creil
USID Creil